

ANNEXE I - Onglet 1

**LIMITES DE VITESSE - PÉRIODES DÉTERMINÉES
RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

NOM DE LA RUE	DE :	À :	VITESSE	HEURES D'OPÉRATION				EXCEPTIONS
				De :	À :	Du :	Au :	
ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU								
Saint-Jean, rue	rue Sutherland	rue de Claire-Fontaine	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 27 août, 7, 21 septembre, 9, 12 octobre, 19, 20 novembre, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 5, 25 janvier, 19 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mars, 2, 5, 16 avril, 21, 24 mai, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
Sainte-Foy, chemin	avenue Murray	avenue Casot	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 27 août, 7, 21 septembre, 9, 12 octobre, 19, 20 novembre, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 5, 25 janvier, 19 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mars, 2, 5, 16 avril, 21, 24 mai, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY- SILLERY- CAP-ROUGE								
Neilson, boulevard	rue de Dijon	avenue de Liège	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : août, 7, 25 septembre, 12, 23 octobre, 19, 20 novembre, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4 janvier, 12 février, 1er, 2, 3, 4, 5 mars, 2, 5, 26 avril, 21, 24 mai, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
Saint-Louis, chemin	2018, chemin Saint-Louis	2049, chemin Saint-Louis	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 26 août, 7, 25, 28 septembre, 12, 26 octobre, 13, 27 novembre, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 29 janvier, 12, 26 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 19 mars, 2, 5, 7 avril, 21, 24 mai, 23, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
Saint-Louis, chemin	avenue du Parc-Beauvoir	avenue Rodrigue-Masson	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 26 août, 7, 25 septembre, 12 octobre, 13 novembre, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 5, 6 janvier, 12 février, 1er, 2, 3, 4, 5 mars, 2, 5 avril, 21, 24 mai, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet

ANNEXE I - Onglet 1

LIMITES DE VITESSE - PÉRIODES DÉTERMINÉES
RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

NOM DE LA RUE	DE :	À :	VITESSE	HEURES D'OPÉRATION				EXCEPTIONS
				De :	À :	Du :	Au :	
ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG								
Bourg-Royal, avenue du	rue Saint-Viateur	rue Maurice-Déry	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 26 août, 7, 18, 21 septembre, 12 octobre, 6, 26, 27 novembre, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4 janvier, 25, 26 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mars, 2, 5 avril, 24 mai, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
Henri-Bourassa, boulevard	rue de l'Escalade	40 m au nord de la rue de l'Escalade	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	juillet, août
Jacques-Bédard, rue	limite est des lots n° 1518830 et 1518831 (641, rue Jacques-Bédard)	9 m à l'ouest de la rue du Curé-Grenier	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 26 août, 7, 25 septembre, 12, 23 octobre, 20 novembre, 4, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 29 janvier, 19 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mars, 2, 5, 16 avril, 14, 24 mai, 4, 23, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT								
Raymond, boulevard	rue Toussaint-Giroux	rue Geneviève-Harnois	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 26 août, 7, 25 septembre, 12, 23 octobre, 20 novembre, 4, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 29 janvier, 19 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mars, 2, 5, 16 avril, 14, 24 mai, 4, 23, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet
Seigneuriale, rue	138 m au nord de la rue Anick	293 m au nord de la rue Anick	30 km/h	7 h	17 h	Lundi	Vendredi	À l'exception des dates et mois suivants : 1er au 26 août, 7, 25 septembre, 12, 23 octobre, 20 novembre, 4, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er, 4, 29 janvier, 19 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mars, 2, 5, 16 avril, 14, 24 mai, 4, 23, 24, 25, 28, 29, 30 juin, juillet